

De La Grave au Lac du Verney par les balcons de l'Oisans en vélo de route

Hautes-Alpes



Vélo La Grave (©J.Selberg)



Partir à la découverte des balcons de l'Oisans en passant par le lac du Verney en vélo de route. Une journée forte en émotions liant exploits sportifs et paysages de haute montagne.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 6 h

Longueur : 103.0 km

Dénivelé positif : 5661 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Boucle

Thèmes : Lac et glacier, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking du Téléphérique

Arrivée : Parking du Téléphérique

Communes : 1. La Grave

2. Mizoën

3. Les Deux Alpes

4. Le Freney-d'Oisans

5. Auris

6. La Garde

7. Huez

8. Villard-Reculas

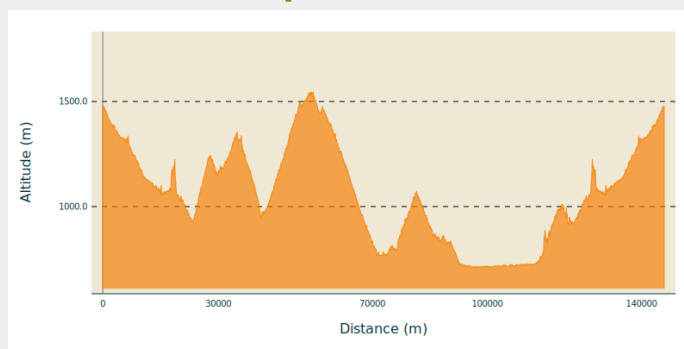
9. Oz

10. Allemond

11. Vaujany

12. Le Bourg-d'Oisans

Profil altimétrique

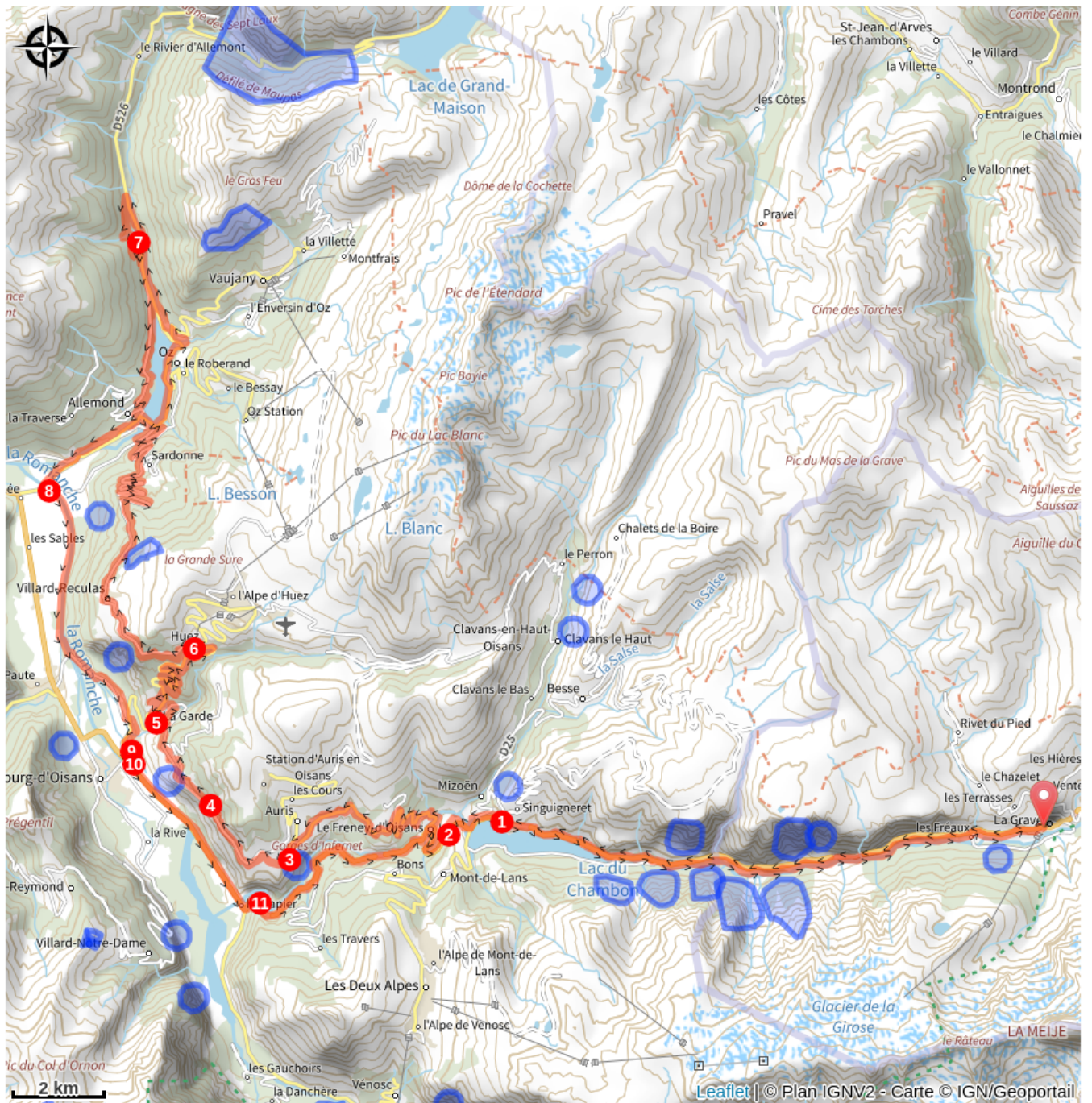


Altitude min 709 m Altitude max 1548 m

1. A la sortie du parking du Téléphérique, prendre sur la gauche en direction de Grenoble pendant 15 km environ. Pendant ces 15 km, attention à la traversée des tunnels du Grand Clos et du Chambon, qui sont peu éclairés, penser à se rendre visible des autres véhicules.
2. Continuer en direction du Freney-d'Oisans après avoir passé le barrage du Chambon.
3. Au Freney-d'Oisans, prendre à droite la route D211a, après la station service, en direction d'Auris-sur-Oisans, sur 6 km environ. Suivre la route jusqu'au hameau de la Balme.
4. Continuer sur la route D211a, dite la "route de la Roche", en direction de La Garde en Oisans. Cette route étroite est ponctuée de 3 tunnels, taillée à flan de falaise.
5. A La Garde en Oisans, prendre à droite au carrefour de l'église, en direction de l'Alpe d'Huez.
6. À Huez, prendre l'avenue du Moulin (D211C) en direction de Villard-Reculas. À Villard-Reculas, continuer sur la D44, au carrefour avec la route de la station d'Oz-en-Oisans, prendre à gauche et redescendre sur le lac du Verney pour rejoindre la D 526 en direction du Rivier d'Allemond - col de la Croix de Fer.
7. À la sortie du Verney, continuez tout droit pendant 1,5 km environ sur la D 526 puis, tourner à gauche pour rejoindre le hameau du Mollard. Traverser le hameau et rejoindre la D526. Tourner à droite et prendre la direction d'Allemond par la D43.

8. Passer l'église et redescendre jusqu'au carrefour avec la D1091, prendre à gauche en direction de Bourg d'Oisans.
9. À l'entrée de Bourg d'Oisans, continuer tout droit au rond-point pour entrer dans le centre-ville. Depuis le centre ville, près du Carrefour Express sur votre gauche, continuer sur la route principale qui fait un léger virage sur la gauche, en direction de Briançon et continuer tout droit jusqu'à la sortie de l'agglomération.
10. Après avoir pris le pont par dessus la Romanche, prendre la première à droite au rond-point en direction de Briançon et continuer tout droit.
11. Au bout de la ligne droite, prendre le virage sur la gauche puis remonter la vallée de la Romanche sur la D1091 jusqu'à retour à La Grave.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du téléphérique de la Meije

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Maison Blanche

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

L'Alpet

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Rif de Mantel

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Sarduc 1

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Balmet

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1550m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 2160m d'altitude !

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 1470m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 1720m d'altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1400m d'altitude !

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Fédération Départementale des Chasseurs d'Isère Yannick Buzzarello
yannick.buzzarello@chasse38.com

Membres de l'Observatoire des Galliformes de montagne :
Virginie DOS SANTOS
ogm.vds@gmail.com
Blandine AMBLARD
ogm.amblard@gmail.com

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétrasyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétrasyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :

- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>